

T HURINS'

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Juillet 2007

N° 95



Intercommunalité



Sommaire

EDITORIAL.....	P. 3
INFORMATIONS MUNICIPALES.....	P. 4
INFORMATIONS DIVERSES.....	P. 10
VIE INTERCOMMUNALE.....	P. 12
VIE DE LA COMMUNE.....	P. 13
VIE ASSOCIATIVE.....	P. 15
ÉTAT CIVIL.....	P. 26
CALENDRIER DES FÊTES.....	P. 27
VOUS AVEZ LA PAROLE.....	P. 27
LES CLASSES.....	P. 28

Horaires d'été pour l'ouverture de la mairie :

Du lundi 9 juillet au samedi 25 août, la mairie ne sera ouverte au public que les matins.

La mairie sera exceptionnellement fermée les samedis 28 juillet et 29 septembre.

MAIRIE DE THURINS

2, place Dugas - 69510 Thurins
Tél. 04 78 81 99 90 - Fax : 04 78 48 94 54
E-mail : thurins@coteaux-lyonnais.com

***Nous invitons les associations à déposer leurs articles pour le prochain bulletin à la mairie.
Tout texte non parvenu avant le 16 septembre 2007 ne paraîtra pas dans le numéro du quatrième trimestre 2007.***

Merci de votre compréhension.



*Responsable de la publication : Anny Meignier, adjointe
Comité de rédaction : la commission "information"
Création, réalisation : Freemac, 69590 St-Symphorien-sur-Coise - Tél. 04 78 57 70 70*

Nous remercions toutes les personnes qui ont accepté de nous fournir des photos pour illustrer ce bulletin (M^{me} Sylvie OLLON pour la photo des classes et autres personnes : élus, membres d'associations thurinoises ou des services municipaux...).

Editorial



A travers ces quelques lignes, je voudrais faire avec vous un point sur deux thèmes majeurs qui engageront Thurins pour les années à venir.

- Le premier concerne l'élaboration du 2e Contrat de Rivière du Garon

- Le second a trait à l'élaboration du S.C.O.T. : Schéma de Cohérence Territoriale de l'Ouest Lyonnais.

Concernant le premier point, il faut savoir que Thurins appartient, fait partie du bassin versant du Garon et de ses affluents ainsi que 26 autres communes.

Ces 27 communes sont regroupées au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du bassin versant du Garon (S.M.A.G.G.A.). C'est ce syndicat qui assure l'élaboration et le suivi du «Contrat de Rivière».

Ce contrat est conclu entre le syndicat et ses divers partenaires institutionnels ou associatifs.

Quels sont les objectifs de ce nouveau contrat de rivière ?

Dans le cadre d'une application d'ici 2015 de la Directive Cadre Européenne (D.C.E.) concernant les milieux aquatiques, le Contrat de Rivière poursuivra des actions en matière d'assainissement collectif, en lien avec l'agriculture (maîtrise des pollutions agricoles) ou l'industrie. L'amélioration de la qualité des eaux est ici recherchée.

Une autre série d'actions concerne la prise en compte des phénomènes de crues et d'étiage qui ponctuent la vie de notre rivière. La restauration des berges et la mise en valeur des cours d'eau sont donc également au programme.

Enfin, une volonté de sensibilisation est apparue ainsi qu'une meilleure communication, mieux coordonnée au niveau de toutes les communes, qu'elles appartiennent au bassin amont ou au bassin aval.

Notre bassin versant est un territoire contrasté où le secteur amont est doté de forts potentiels écologiques, mais souffre d'un manque de gestion ; le secteur aval rencontre des problématiques bien différentes, liées à la présence du tissu périurbain, et à des risques d'inondation.

Toutes ces particularités doivent donc être prises en compte pour bâtir ensemble un nouveau Contrat de Rivière, pour adapter les actions inscrites au contrat précédent, en rajouter de nouvelles et surtout, tirer le bilan en mettant en balance les atouts et les faiblesses de ce 1^{er} contrat, sachant que des réorientations ont dû nécessairement intervenir suite à l'épisode de crue de décembre 2003, avec des protections à envisager sur les zones sensibles.

L'élaboration de ce nouveau contrat permettra donc d'améliorer la qualité de l'eau de nos rivières, en partenariat et soutiens financiers des divers associés (Agence de l'Eau, D.D.A., Région, Département, ...).

Un second sujet nous occupe et nous préoccupe également en ce moment et depuis déjà quelques années, je veux parler de l'élaboration de notre S.C.O.T.

Ce «super» document d'urbanisme est le document d'où doivent découler nos P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) locaux. En clair, Thurins élabore actuellement son P.L.U. : celui-ci doit être en tous points conforme au S.C.O.T., tant en matière de développement qualitatif (environnement) que de développement quantitatif (démographie).

Prenant en compte nos handicaps et nos atouts, ce sont 48 communes regroupées en 4 Communautés de Communes qui doivent envisager ensemble leur développement sur un horizon fixé à 15 ans.

Une forte pression foncière et un étalement urbain peu maîtrisé ont altéré la qualité de nos sites et de nos paysages. Les emplois, situés sur d'autres territoires, induisent de nombreux trajets domicile - travail. Enfin, la dépendance de la voiture particulière est notamment due à un faible niveau d'équipement en matière de transports en commun.

Les atouts de notre territoire sont en revanche : une démographie «positive», une attractivité résidentielle forte ainsi qu'une activité économique en développement ; également un «esprit de respiration» pour l'agglomération lyonnaise et une agriculture garante de la ruralité de l'Ouest Lyonnais.

Notre S.C.O.T. devra afficher un scénario de rupture par rapport à certaines anarchies existantes. Les élus souhaitent mettre en œuvre une politique commune, ancrée dans une démarche de développement durable : il faut poursuivre l'accueil de nouveaux habitants mais de façon plus modérée afin de continuer à leur offrir le cadre de vie de qualité qui est la marque identitaire de notre territoire.

Le concept de «villages densifiés» est donc plus que jamais d'actualité.

Nous devons également renforcer la dynamique économique interne au territoire, organiser les déplacements et préserver la marque identitaire de notre secteur (agriculture et environnement).

Toutes ces stratégies, inscrites tant dans le Contrat de Rivière que dans le S.C.O.T., permettront de définir des actions cohérentes et coordonnées où les particularismes de chacun ne seront pas gommés mais où l'action commune et la vision globale d'un territoire seront privilégiées.

Le travail ne manquera donc pas pour nos élus actuels et futurs.

En attendant, je vous souhaite d'excellentes vacances estivales et vous dis «à bientôt».

Le Maire,
Roger Vivert

Informations municipales



Pour rencontrer le maire ou les adjoints

- M. le Maire : jeudi et samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous
- Anny Meignier : sur rendez-vous
- Christian Marjollet : sur rendez-vous
- Paul Bouvard : sur rendez-vous
- Claude Claron : sur rendez-vous
- Eric Chantre : sur rendez-vous

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS À THURINS

Elections présidentielles

	1 ^{ER} TOUR (22.04.07)	2 ^E TOUR (06.05.07)
Nombre d'électeurs inscrits	1893	1893
Nombre de votants	1721	1687
Nombre de votes non pris en compte dans le calcul des exprimés (blancs ou nuls)	19	53
Nombre de suffrages exprimés	1702	1634

Nombre de suffrages obtenus par candidat

Olivier Besancenot	43	-
Marie George Buffet	12	-
Gérard Schnardi	2	-
François Bayrou	360	-
José Bové	14	-
Dominique Voynet	42	-
Philippe De Villiers	45	-
Ségolène Royal	255	493
Frédéric Nihous	17	-
Jean Marie Le Pen	190	-
Arlette Laguiller	12	-
Nicolas Sarkozy	710	1 141

Elections législatives

	1 ^{ER} TOUR (10.06.07)	2 ^E TOUR (17.06.07)
Nombre d'inscrits	1903	1904
Nombre de votants	1316	1159
Blancs/nuls	11	22
Exprimés	1305	1137

Candidats

Guilloteau Christophe	604	783
Marion Agnès	57	-
Hartemann Yves	129	-
Bert Christiane	22	-
Perrin Florence	218	354
Troncin Hélène	6	-
Hornus David	8	-
Faurite Cécile	3	-
Cornillet Bruno	12	-
Barriol Georges	186	-
Hodent Angèle	4	-
Dufay Gilles	5	-
Kohlhaas Jean-Charles	51	-

RÉVISION ET TENUE DES LISTES ÉLECTORALES

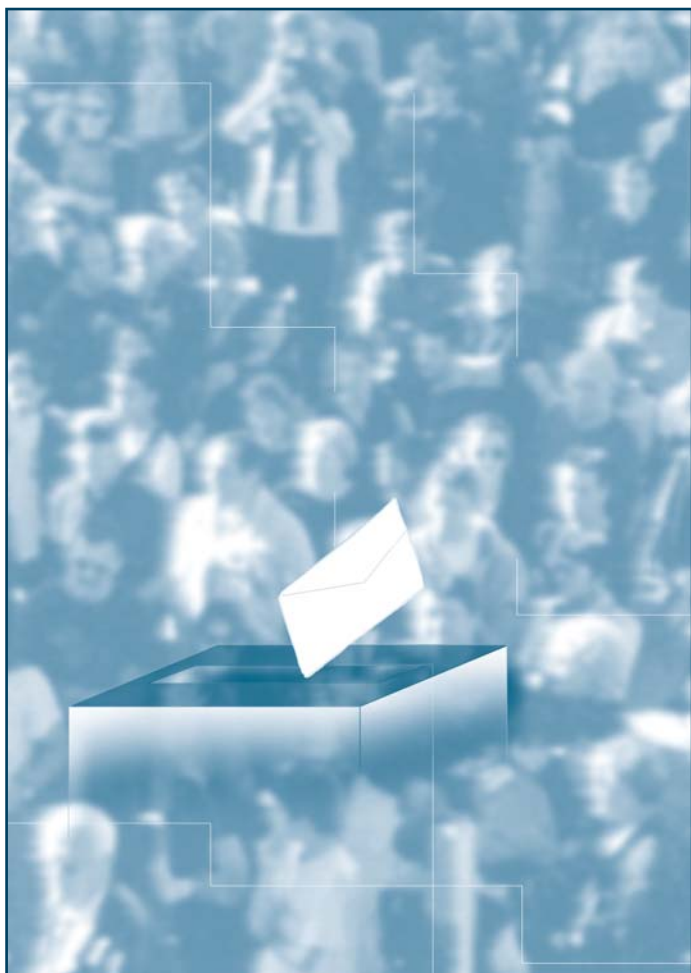
Quelques personnes n'ayant pas pu voter, car radiées des listes électorales, il nous paraît nécessaire de préciser les points suivants :

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES (règle générale)

Pour être inscrit sur la liste électorale d'une commune ou d'un bureau de vote de cette commune, il faut :

- Avoir la qualité d'électeur (l'intéressé doit être Français, majeur et jouir de ses droits civils et politiques).
- Avoir une attache avec la commune ou le bureau de vote, à savoir : une résidence réelle et continue (l'occupation d'une résidence secondaire dans une commune n'est pas considérée comme une résidence réelle et continue) ou la qualité de contribuable (possède cette qualité toute personne qui, l'année de la demande d'inscription, figure pour la cinquième fois, sans interruption, au rôle des contributions directes communales).

Les demandes d'inscription sont formulées par les intéressés, toute l'année durant jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre, le samedi étant considéré comme jour ouvrable.



L'inscription sur les listes électorales est un acte volontaire et déclaratif : même si vous déménagez au sein de la commune, pensez à indiquer votre nouvelle adresse en mairie, sinon vous risquez d'être radié.

INSCRIPTION D'OFFICE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les personnes ayant atteint l'âge de dix-huit ans depuis la dernière clôture des listes électorales, ou qui atteindront cet âge avant la prochaine clôture définitive de ces listes, sont inscrites d'office, au vu des listes établies par l'INSEE, sur la liste de leur domicile réel.

Préalablement à l'inscription, la commission doit s'assurer que ces personnes remplissent les conditions requises pour être inscrites sur la liste électorale (identité, nationalité, domicile).

RADIATION DES LISTES ÉLECTORALES

La commission administrative est appelée à se prononcer sur deux types de radiations :

Les radiations faites au vu de l'«avis de radiation» adressé à la mairie par l'INSEE et concernant les électeurs :

- décédés qui n'auraient pas été radiés antérieurement par le maire ;
- privés de la capacité électorale par une décision de justice ;
- inscrits dans une autre commune par une décision du juge du tribunal d'instance ou de la commission administrative compétente.

Les radiations effectuées sur décision de la commission elle-même :

- les personnes n'ayant plus la qualité d'électeur ou plus d'attache dans la circonscription du bureau de vote ;
- les électeurs inscrits par erreur lors de la précédente révision de la liste électorale.

Avant toute radiation, l'électeur en cause est avisé de la mesure qui va être prise à son encontre, pour lui offrir la possibilité de formuler d'éventuelles observations. **La mesure la plus communément employée consiste à envoyer un courrier avec accusé de réception au dernier domicile connu notifiant à la personne sa possible radiation des listes électorales.**

Ces radiations ne sont opérées qu'en toute connaissance de cause c'est-à-dire, par exemple, après examen de la situation de **tous les électeurs dont la carte, les courriers de la mairie ou les documents de propagande ont été retournés à la mairie par les services postaux.** Il appartient donc au maire de faire une enquête sur chaque cas pour connaître les raisons de ces retours ou du non-retrait de la carte à l'occasion des scrutins.

Les conseillers municipaux remercient chaleureusement les Thurinoises et les Thurinois qui sont venus les seconder, pendant les journées de consultation électorale, en assurant des permanences dans les bureaux de vote ou en participant aux opérations de dépouillement.

Cette présence, qui leur a permis quelques moments de pause dans ces lourdes journées, a été très appréciée.

Informations municipales (suite)

DES NOUVELLES DES «GRANDS CHANTIERS» EN COURS

P.L.U.

La Commission affine le plan de zonage et le règlement propre à chaque zone.

Une présentation en sera faite en réunion publique à l'automne.

Chantiers de voirie

1 - TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RD25 (du parking de la mairie à la route de St Martin)

- Le SIDESOL a terminé le remplacement de la colonne d'eau potable et les branchements aux habitations.
- Le SYDER procède maintenant à l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone, câble, gaz) sur la partie basse de la route et du croisement avec la RD311. Durée prévue pour ce chantier : 2 mois. Des feux alternatifs seront mis en place.
- Le S.I.A.H.V.G. ne commencera les travaux d'assainissement et de collecte des eaux pluviales qu'en janvier 2008 (pour des raisons de programmation budgétaire).

Dès la fin des travaux d'enfouissement des réseaux secs, la circulation sera normalement rétablie sur la RD25 et la rue du 8 mai retrouvera son sens unique descendant sur toute la longueur.

La rue de la Poste et le chemin de la Plaine restent en sens unique pour le moment.

La rue du Michard est rendue à la circulation des véhicules mais peut être parfois bloquée pour des livraisons de matériaux du chantier ou au moment de la réfection de l'enrobé abimé pendant les travaux.

2 - PASSERELLE SUR LE GARON

Travaux en cours, réalisés par la C.C.V.L.

A l'occasion de ces travaux, un cheminement piéton protégé va être créé le long de la RD311 (du n° 73 de la route de la Vallée du Garon au n° 83)

Cela va entraîner un changement dans les habitudes des riverains qui se garent à cet endroit et ne le pourront plus à cause des barrières qui vont être installées.

Des emplacements seront dégagés, pour le stationnement, sur le terrain acquis par la Commune, une fois le talus stabilisé (en cours) et le terrain aménagé.

3 - TRAVAUX PRÉVUS CET AUTOMNE

- Rue du 8 mai (de la M.J.C. à la route de St Martin) : création d'un trottoir, à droite en descendant, dans le cadre de la sécurisation des déplacements piétons dans le village (travaux C.C.V.L., septembre 2007)
- Carrefour des routes d'Yzeron et du Jaricot : carrefour réaménagé pour améliorer la sécurité (travaux C.C.V.L., automne 2007)
- Chemin de la Côte (de la route de Rontalon au hameau de la Côte) : élargissement et reprofilage.
- Chemins de la Durantière : reprise de la chaussée et des écoulements d'eau.
- Chemins du Violet et de la Terrasse : reprise des enrobés.

4 - PLACE DE LA FONTAINE

L'aménagement de la place étant lié à la réfection de la chaussée de la départementale dans la traversée de la place Dugas, les travaux vont se dérouler en plusieurs phases.

La première tranche de travaux concernera la mise en séparatif des réseaux d'assainissement de la rue de la Poste puis de la place de la Fontaine.

Elle débutera mi-septembre afin de ne pas perturber le déroulement de la Journée du Fruit.

5-BÂTIMENTS

Partie communale de la Maison Vincent

Les travaux sont en voie d'achèvement. Quatre logements ont été créés et seront disponibles pour la location au 1^{er} octobre.

- Un T1 de 39 m² (au 1^{er} étage)
- Un T2 de 39 m² (au 1^{er} étage)
- Un T3 de 68 m² en duplex (1^{er} et 2^e étage)
- Un T4 de 85 m² (au 2^e étage).

Au rez-de-chaussée, une surface commerciale de 120 m², hors d'eau, est à louer ou à vendre.

Les personnes intéressées peuvent dès à présent se faire connaître en mairie.

AFFAIRES CULTURELLES

Médiathèque

Horaires d'ouverture au public pendant les mois d'été

En juillet : horaires habituels sauf permanence du mercredi après-midi.

En août : seules les permanences du samedi matin seront assurées.

Expositions

- **Recycl'Art** : visible jusqu'au 31 juillet dans la salle des mariages aux heures d'ouverture de la mairie

- **Les anciens cafés et cabarets de Thurins**, par le groupe de recherche sur l'histoire et le patrimoine.

L'exposition sera mise en place à l'occasion de la Journée du Fruit.

Forum des Associations

Il se tiendra le **samedi 1^{er} septembre** à la salle St Martin de 9 h à 14 h (installation des stands possible à partir de 8 h).

Les conscrits proposeront boissons et sandwiches.

PERSONNEL COMMUNAL

Deux nouveaux arrivés dans l'équipe municipale...



Rachel Kumar est chargée du service urbanisme en remplacement d'Hélène Payat et assurera une part de l'accueil général du public.



Philippe Rey, dont nous avons pu apprécier les qualités l'an dernier au cours d'un CDD, intègre l'équipe des agents de voirie...

Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous et une bonne adaptation dans leurs nouvelles fonctions.

La Mairie de Thurins recrute

- Une ATSEM pour l'école maternelle.

Pour des raisons de santé, Marguerite Grange ne pourra pas reprendre son poste à la rentrée. Pour la remplacer, la mairie recherche une personne expérimentée ayant si possible le concours d'ATSEM et une expérience en école.

- Un agent en charge des bâtiments communaux (cade d'emploi des adjoints administratifs territoriaux 2^e ou 1^{ère} classe).

FONCTION

- Suivi de la maintenance et de l'entretien des bâtiments communaux, du respect des règles de sécurité, planification des interventions et réparations
- Suivi des projets travaux neufs et des procédures afférentes (consultation des entreprises, élaboration du cahier des charges...)
- Suivi des chantiers relatifs aux missions ci-dessus (validation des devis et interventions, contrôle sur site...)
- Supervision des petits travaux d'entretien en lien avec les agents des services techniques
- Accueil du public en appui des secrétaires déjà en poste

PROFIL

- Connaissances générales des corps de métiers (bâtiment), des règles de sécurité du chantier
- Connaissances générales de la réglementation E.R.P.
- Connaissance des marchés publics (passation et gestion)
- Capacité d'écoute et de conseil auprès des élus
- Rigueur et sens de l'organisation
- Connaissance de l'outil informatique

Expérience sur un poste similaire vivement souhaitée sur ces deux offres.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire.

Contact :

M. Gilles FAURE, Secrétaire Général - Mairie de Thurins
2, place Dugas – 69510 THURINS
Tél. 04 78 81 99 90 - thurins@coteaux-lyonnais.com

FÊTES ET CÉRÉMONIES

• Fête Nationale

Le 13 juillet, nous invitons les enfants à se rassembler à partir de 21 h 30 autour de la fontaine ; des lampions leur seront distribués. Vers 22 h 15, tir du feu d'artifice dans le Vallon.

Nous vous demandons de bien respecter les consignes de sécurité habituelles :

- Respecter le périmètre de sécurité en restant bien groupés près de la mairie et en ne s'approchant pas de la zone de tir.
- Ne pas lancer de pétards dans la foule.

Nous rappelons que les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents, ceux-ci étant responsables de tous dégâts ou accidents qu'ils pourraient provoquer en manipulant des pétards.

PÉRIODE DE TRAVAUX : SOYONS DISCIPLINÉS POUR FACILITER LA VIE DE TOUS

En raison d'abus répétés concernant le stationnement, des consignes ont été données au garde pour faire respecter les panneaux. Les véhicules ne respectant pas la zone bleue (véhicules sans disque de stationnement pendant toute la journée...) ou en stationnement gênant ou interdit seront verbalisés sans avertissement.

Informations municipales (suite)

ENFANCE - JEUNESSE

Le «pédibus» motivé



Certes nous avons peu d'enfants (jusqu'à 9 maximum), mais nous avons des **mamans m-o-t-i-v-é-e-s**, et ça a des conséquences : figurez-vous que cette expérimentation de 15 jours au départ, a duré... jusqu'à la fin de l'année scolaire et reprendra à la rentrée pour le trajet du matin.

Pour ceux ou celles qui auraient oublié, le «pédibus» c'est aller à l'école à pied, parce que :

- c'est sympa (on y retrouve les copains et copines),
- c'est convivial (on rencontre d'autres mamans et on se fait des pauses café lorsqu'on a le temps),
- c'est bon pour la santé,
- ça réduit la pollution et les risques d'accidents aux abords des écoles.

Qui peut y aller ?

Tout le monde, c'est un système qui repose sur la solidarité entre parents. Si je décide d'inscrire mon enfant au «pédibus», j'essaie d'accompagner les enfants au moins une fois dans la semaine ou dans le mois.

J'inscris mon/mes enfant(s) au pédibus

Nom Prénom Téléphone	Ecole Instituteur/trice	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi

Je m'inscris comme parent pilote

Nom Prénom	Téléphone	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi

Eventuellement préciser les dates.

Si je viens vraiment de loin et si je suis obligé de prendre la voiture pour emmener mon enfant à l'école, je peux aussi le déposer au départ ou à un arrêt du «pédibus», comme ça, je consomme moins d'essence et je rends la route plus sûre aux abords des écoles !

Ça prend combien de temps ?

Entre 10 et 15 minutes **maximum**.

Rendez-vous à 8 h 15 rue des Vergers pour un départ à 8 h 18, arrivée à 8 h 20 à l'école primaire publique (une minute d'arrêt), à 8 h 25 à l'école «le cerf-volant».

Ceux qui vont à l'école privée prennent le même chemin mais le groupe se sépare à la mairie et ils arrivent à 8 h 28 à l'école privée... (c'est bien moins long que ce qu'on avait imaginé !).

Alors si vous êtes convaincu(e)s, n'hésitez pas à rendre le coupon ci-dessous auprès de l'instituteur de votre enfant (ou à le recopier) avant le 31 août. **Reprise du «pédibus» le 3 septembre.**

N'oubliez pas la semaine de l'écomobilité du 17 au 23 septembre pendant laquelle nous sommes invités à utiliser des modes de déplacement «doux» pour la planète (marche à pied, vélo, co-voiturage, transports publics...).

Du neuf au périscolaire : changement de lieux et une équipe renforcée.



Le départ à la retraite de la très aimée Suzanne Marnas, annonce une grande vague de départs dans l'équipe d'animation. Bénédicte Honegger déménage et Franck Nurier part en formation.

L'occasion pour la municipalité de refondre son organisation. Désormais ce sera une toute nouvelle équipe qui assurera les trois temps d'animation. Celle-ci sera composée de trois personnes : Martine Delagane, Thurinoise depuis peu, Adrien Charvolin, jeune homme dynamique et sportif ayant le BAFA et plusieurs expériences d'animation malgré son jeune âge, ainsi qu'une autre personne en cours de recrutement au moment de la rédaction de cet article. La Mairie a pris en compte le nombre de plus en plus important d'enfants venant au périscolaire et souhaite apporter de meilleures conditions d'accueil à ses plus jeunes administrés. De fait, il y aura des bouleversements dans l'accueil du périscolaire du soir, qui était débordé, afin d'assurer la sécurité de vos enfants.

Le matin accueil des 3 - 12 ans à l'école primaire de 7 h 30 à 8 h 30 avec 2 animateurs.
Temps d'animation de 11 h 30 à 13 h 30 avec 3 animateurs.

Changement le soir :

Accueil des 6 - 12 ans à l'école primaire publique de 16 h 30 à 18 h 15.

Accueil des 3 - 6 ans à l'école maternelle le cerf volant de 16 h 30 à 18 h 15.

ENVIRONNEMENT

Village fleuri, village qui sourit



La journée «fleurissement» du 12 mai s'est déroulée, comme chaque année, dans un grand esprit de convivialité.

Bien que peu nombreux, les participants, encadrés par Josette Jasserand, ont été très efficaces. En quelques heures, tous les massifs des secteurs de la Mairie et de la Valotte ont retrouvé leurs couleurs de printemps.

La Commission Environnement les remercie vivement et invite tous les Thurinois à fleurir leurs maisons, balcons et fenêtres. Notre village en sera d'autant plus beau et agréable.

A noter un point moins positif : quelques plants ont été arrachés à la Valotte, certainement pour un usage personnel. Chacun appréciera !...



Réglementation et entretien des haies

RAPPEL :

Les arbres, arbrisseaux et arbustes doivent être plantés à au moins 2 mètres de la limite séparative pour les haies dont la hauteur est supérieure à 2 mètres (article 671/1 du Code Civil).

Les plantations en bordure de voirie doivent respecter les mêmes distances (article L.111.1 du Code de la Voirie Routière).

Les différents propriétaires ont l'obligation de l'entretien pour assurer le libre passage. Nous demandons à chacun de vérifier que, sur ses terrains, les haies ou les arbres isolés n'empiètent pas sur le domaine public, en particulier :

- en bordure des chemins ruraux et voiries goudronnées.
- en bordure des trottoirs.



Ambrosie

La lutte continue !

Il est encore temps de l'arracher (il est plus prudent de mettre des gants). Si vous craignez de ne pas la reconnaître, renseignements en mairie ou sur le site : www.rhone.fr/ambrosie

Informations municipales (suite)

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS ET DÉCISIONS PRISES AU COURS DE CE TRIMESTRE

Acquisitions de terrains (27.04.07)

- Terrain (245 m²) appartenant à M^{me} Fayolle dans le cadre du réaménagement du secteur impasse des Sapins / Terrain Rivière afin de permettre une meilleure articulation des projets en cours de réalisation.

Coût : 45 000 €

- Portion de terrain (25 m²) appartenant à M. Moretton dans le cadre des travaux de sécurisation du carrefour entre la RD 311 et la RD 25

Coût : 1 250 €

Renouvellement de la Convention d'Assistance Technique fournie par l'État pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du territoire (A.T.E.S.A.T.) passée avec l'État (27.04.07)

Coût : 1 860 €

Demande d'attribution d'une subvention au titre des amendes de police 2007 pour aménagements de sécurisation du carrefour RD311 / RD25 (01.06.07)

Montant prévu pour ces travaux : 12100 € HT

Jury d'assises 2008 (01.06.07)

Les personnes suivantes ont été désignées par tirage au sort dans les listes électorales, en vue de l'établissement des listes préparatoires à la liste annuelle des jurys d'assises pour l'année 2008 :

Maryline Bouteille, Gianetto Cerruti, Pierre Chantre, François Claron, Hubert Gaudin, Henri Guibaud.

Accompagnement du passage de l'École Privée «les chemins de St Jacques» en contrat d'Association (01.06.07).

Ce contrat est passé directement entre l'Etat et l'Ecole.

Pour la Commune, une des conséquences de ce changement de statut de l'école est l'obligation de participer aux dépenses de fonctionnement des classes sous contrat d'association dans les mêmes proportions que pour les classes des établissements publics.

Avant sa signature, le préfet demande à la Commune de se prononcer sur cette prise en charge.

Après plusieurs rencontres avec les représentants de l'O.G.E.C. et de l'A.P.E.L., avec la directrice de l'école privée, et en accord avec eux, le Conseil Municipal a décidé de prendre en charge les élèves des classes élémentaires dont le lieu de résidence est situé sur le territoire de la Commune.

Pour les classes maternelles, en parallèle, l'actuelle convention Commune / O.G.E.C. sera poursuivie – ceci permettra de maintenir à son niveau actuel le montant de la dotation globale faite à l'école – pour ne pas mettre en péril sa gestion financière.

Vous pouvez consulter les comptes rendus complets de ces réunions en mairie.

Les réunions du Conseil Municipal sont publiques et tout citoyen peut y assister (mais ne peut intervenir sans y être invité par M. le Maire).
Les prochaines séances auront lieu les 31 août, 28 septembre et 26 octobre à 20 h 30.

Informations diverses

HORAIRES D'ÉTÉ POUR L'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi 9 juillet au samedi 25 août, la mairie ne sera ouverte au public que les matins.

La mairie sera exceptionnellement fermée les samedis 28 juillet et 29 septembre.

SEMAINE DES RETRAITÉS

Les personnes de 60 ans et plus recevront directement chez elles le programme de la semaine des retraités. Les inscriptions seront à déposer en mairie.

RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Par mesure d'hygiène publique, **les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, trottoirs, espaces de jeux publics...** (code général des collectivités territoriales, code de la santé publique, règlement sanitaire départemental, arrêté du maire).

Il est demandé aux propriétaires des chiens de ramasser les déjections de leurs animaux sur ces lieux. Les infractions sont passibles d'amendes.

RECOMMANDATIONS «CANICULE» DE LA PRÉFECTURE

Un dossier de recommandations «Canicule» est à votre disposition pour consultation à la mairie. Il aborde les points suivants :

- 1 - Se préparer à d'éventuelles fortes chaleurs
- 2 - Se préparer et agir dès l'annonce d'une vague de chaleur et durant celle-ci
- 3 - Qui est à risque ?
- 4 - Reconnaître les pathologies liées à la chaleur
- 5 - Pic de pollution atmosphérique durant une canicule
- 6 - Médicaments et chaleur

EN VOICI UN EXTRAIT :

Conseils individuels

- Evitez de sortir à l'extérieur aux heures les plus chaudes (11 h - 21 h) et restez à l'intérieur de votre habitat dans les pièces les plus fraîches et au mieux, dans un espace rafraîchi (réglez alors votre système de rafraîchissement 5°C en dessous de la température ambiante).
- En l'absence de rafraîchissement dans votre habitation, passez au moins deux ou trois heures par jour dans un endroit frais (grands magasins, cinémas, lieux publics).
- Si vous devez sortir à l'extérieur, préférez le matin tôt ou le soir tard, restez à l'ombre dans la mesure du possible, ne vous installez pas en plein soleil.
- Si vous devez sortir, portez un chapeau, des vêtements légers (coton) et amples, de préférence de couleur claire.
- Prenez régulièrement dans la journée des douches ou des bains frais, sans vous sécher.
- Buvez régulièrement et sans attendre d'avoir soif, au moins un litre et demi à deux litres par jour, sauf en cas de contre-indication médicale (en cas de fortes chaleurs, il faut boire suffisamment pour maintenir une élimination urinaire normale).
- Ne consommez pas d'alcool qui altère les capacités de lutte contre la chaleur et favorise la déshydratation.
- Evitez les boissons à forte teneur en caféine (café, thé, colas) ou très sucrées (sodas) car ces liquides sont diurétiques.
- En cas de difficulté à avaler les liquides, prenez de l'eau sous forme solide en consommant des fruits (melon, pastèque, prunes, raisin, agrumes...) et des crudités (concombres, tomates...), sauf en cas de diarrhées, voire de l'eau gélifiée.
- Accompagnez la prise de boissons non alcoolisées d'une alimentation solide, en fractionnant si besoin les repas, pour recharger l'organisme en sels minéraux (pain, soupes...).

- Evitez les activités extérieures nécessitant des dépenses d'énergie trop importantes (sports, jardinage, bricolage...).

Conseils collectifs

- Pensez à aider les personnes dépendantes (nourrissons et enfants, personnes âgées, personnes handicapées, personnes souffrant de troubles mentaux) en leur proposant régulièrement des boissons, même en l'absence de demande de leur part.
- Pensez à appeler vos voisins ou vos amis âgés et handicapés pour prendre régulièrement de leurs nouvelles.

Conseils pour limiter l'augmentation de température de l'habitation

- Fermer les volets et les rideaux des façades exposées au soleil.
- Maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure. Ouvrir les fenêtres tôt le matin, tard le soir et la nuit. Provoquer des courants d'air dans tout le bâtiment dès que la température extérieure est plus basse que la température intérieure.
- Baisser ou éteindre les lumières électriques.

Les recommandations de comportement à adopter sont aussi accessibles via le numéro vert «**canicule info service**» : **0800.06.66.66** (appel gratuit depuis un téléphone fixe)

Comme ces dernières années, à la demande du préfet un registre nominatif est institué en mairie afin d'organiser un contact périodique avec les personnes inscrites en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence, pour leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin. **Attention, la démarche d'inscription doit être volontaire.**

Pour s'inscrire, il faut que la personne ou son représentant légal en fasse la demande par écrit ou sur simple appel téléphonique à la mairie.

LES PERSONNES CONCERNÉES SONT :

- les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile de Thurins.
- les personnes âgées de plus de 60 ans, reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile de Thurins.
- les personnes adultes, handicapées bénéficiaires de l'allocation AAH ou ACTP, d'une carte d'invalidité ou de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou encore titulaires d'une pension d'invalidité.



CENT ANS AU SERVICE DES PERSONNES AVEUGLES ET MALVOYANTES

L'Association Valentin Haüy a été fondée en 1889. Forte de ses 3700 bénévoles, elle est reconnue d'utilité publique depuis 1891.

Sa vocation est d'aider les personnes aveugles et malvoyantes à mener une vie normale :

- **Assistance au quotidien** : lecture et rédaction de courriers, constitution de dossiers d'invalidité, financement de chiens-guides, fourniture de produits adaptés (loupes, montres sonores, etc...) apprentissage du déplacement chez soi et dans la rue.
- **Enseignement du braille et de l'informatique**, pour lire, écrire, communiquer.
- **Mise à disposition d'importantes bibliothèques** en braille, en livres enregistrés, en livres en gros caractères.
- **Accueil amical** au sein de 80 comités locaux dans toute la France : activités culturelles, sport...
- **Formation professionnelle** pour les plus jeunes : secrétariat, accueil téléphonique, kinésithérapie, etc...
- **Service téléphonique gratuit** «écoute déficience visuelle» pour répondre à l'attente des déficients visuels souffrant de solitude ou ayant simplement besoin, de temps en temps, d'une oreille amicale : **0800.21.21.62** (les lundi et jeudi de 14 h à 18 h, appel gratuit depuis un poste fixe).

**Association Valentin Haüy
Service Communication**

5, rue Duroc - 75007 Paris

Tél. 01 44 49 27 27

Fax : 01 44 49 27 07

e-mail : communication@avh.asso.fr

Site internet : www.avh.asso.fr

Informations intercommunales

LE TYM À THURINS OUVRE AUX 3-12 ANS !



Hourra ! Hourra ! **Le TYM arrive à Thurins dès le 29 août** avec une bonne surprise : **l'ouverture enfin aux plus jeunes bambins**, car nous accueillerons pour la première fois la tranche des **3-6 ans**.

Une bonne nouvelle pour toutes les familles obligées de se rendre jusqu'à présent à Vaugneray afin de ne pas séparer les fratries. Désormais, elles trouveront un service à proximité et dans un cadre verdoyant.

L'accueil se fera dans divers locaux : la M.J.C. pour les 6-12 ans et l'école «le cerf-volant» pour les 3-6 ans, afin que chaque tranche d'âge puisse avoir des lieux adaptés à ses besoins.

A partir d'avril 2008, le TYM migrera à Yzeron, comme cette année, afin de profiter d'un emplacement idéal pour les sorties, les grands jeux, les balades à dos d'ânes...

Le TYM c'est une volonté de rapprocher un service vers la population des 3 communes. C'est la volonté d'apporter des notions de respect, de générosité, d'ouverture d'esprit, par l'initiation à des pratiques culturelles et sportives éclectiques, de conduire l'enfant vers l'autonomie, d'aiguiser son esprit critique... via le plaisir (les jeux, les sorties...).

La toute nouvelle équipe du TYM vous attend avec impatience, et le directeur Fabien Deligans sera présent dès le 20 août à la M.J.C. de Thurins pour prendre vos inscriptions et vous présenter le programme de la rentrée.

LES PISCINES INTERCOMMUNALES



Pour tout renseignement, s'adresser à Patrick Mongour, responsable du service des sports et loisirs de la C.C.V.L.
04 78 57 83 85

• **Piscine de Thurins**

La piscine intercommunale vous accueille depuis le 23 juin jusqu'au 2 septembre inclus, tous les jours (sauf lundi) de 12 h à 19 h.

Tarifs :	Unité	Carnet 10
Enfants (de 4 à 14 ans inclus)	1.50 €	13.70 €
Adultes (à partir de 15 ans)	2.60 €	23.00 €

• **Centre nautique de Vaugneray**

Horaires d'ouverture d'été (juillet/août) : tous les jours de 10 h à 20 h

Tarifs à l'unité

Adulte (15 ans et +)	5 €
Enfant (- 15 ans)	3 €
65 ans et +	4 €
Enfant - de 4 ans	Gratuit
Adulte handicapé*	3 €
Enfant handicapé*	2 €

Fermeture exceptionnelle d'un bassin : adulte 4 €* enfant 2 €

* sur présentation d'un justificatif.

INTERVAL D'AUTOMNE SAISON CULTURELLE INTERCOMMUNALE - 5^{ÈME} ÉDITION DU 8 AU 23 SEPTEMBRE 2007 À VAUGNERAY

Ouverture samedi 8 septembre à 20 h 30

Comic Symphonic avec Marc Jolivet

Une symphonie en rire majeur avec l'Orchestre Symphonique Lyonnais dirigé par **Philippe Fournier**.

Dimanche 9 septembre à 17 h

Récital Chopin - Erik Berchot

Lundi 10 septembre à 20 h 30

Danse d'Égypte - Compagnie Tanz Raum

Jeu 13 septembre

Blues rock - Festival Les Grosses Guitares

Dribble Blues et Adrian Byron Burns

Rhythm'n'blues

Vendredi 14 septembre à 21 h

Qsensing, Semtazone, Pep's

Soirée rock français

Samedi 15 septembre à 20 h 45

Concert d'orgue (église de Messimy)

Thorsten Göbel

Samedi 15 septembre à 21 h

Les années 70 à l'honneur - NO PROBLEM

Dimanche 16 septembre à 19 h

Théâtre Pirandello - A chacun sa vérité

Jeu 20 septembre à 20 h

Festival Melting Potag'é

Théâtre de la Basoche, contes venus des quatre coins du monde

Vendredi 21 septembre à 20 h

Festival Melting Potag'é

Slammeurs de la Section Lyonnaise des Amateurs de Mots / N&SK (ska-rock-reggae) **Lyondon Connexion** (Break Beat / Drum&Bass/ Techno / Tribe).

Samedi 22 septembre à partir de 18 h

Blues rock - Festival Les Grosses Guitares avec Little Bob

Dimanche 23 septembre à 11 h

Concert de carillon (église de Grézieu)



Renseignements

Communauté de Communes
des Vallons du Lyonnais

Tél. 04 78 57 83 80

Programme complet sur le site :

www.cc-vallonsdulyonnais.fr

Vie de la commune

LA FÊTE DE LA CÔTE - 6 MAI 2007



Cette année, d'un Eric à l'autre, on a quitté le hangar d'Eric DOMINIQUE pour celui d'Eric REYNARD. Hangar tout neuf, bien plus grand qu'il n'y paraît de l'extérieur. Tables prêtes. Apéritif en ordre de boisson. Tout le monde tout beau. Parenthèse dans les cultures. Parenthèse aussi dans la météo.

Plaisir de se retrouver, de prendre enfin quelques minutes hors du temps un verre à la main, d'arrêter la course du temps qui coule entre les doigts.

Présentation et bienvenue aux nouveaux habitants du hameau. Poignées de main chaleureuses. Embrassades, clin d'œil, sourires. Les enfants piétinent, rient, courent, s'esclaffent. Quelques-uns sont emmenés et ramenés du tournoi de football.

Les gamines de l'an dernier ressemblent à des jeunes filles, attaquent la conduite accompagnée, se préparent au permis de conduire. Un peu de poil au menton de quelques garçons.

On parle des vergers, de l'hiver qu'on n'a pas vu passer, des fleurs pas assez nombreuses. Mais bon, pas de gelée intempestive cette fois. On se méfie de la grêle, on commente et on se documente sur les premiers filets paragrêles.

L'endroit est paisible. Ici les gens cultivent la convivialité, l'entente entre voisins. Et si, en ce lieu paisible, en ce lieu où l'ambition se limite à respecter l'autre, à lui parler, à l'écouter, et si le hameau de la Grande Côte avait inventé la Fête des Voisins ?

Dans quelques jours on grimpera aux arbres cueillir les premières cerises. On expliquera aux béotiens comment fonctionnent les ruches, on les habillera en cosmonautes, on prendra un quart d'heure pour sortir les rayons après avoir enfumé les abeilles.

A table fument les éclats de rire. On est bien, non ? On voudrait prolonger encore un peu, on n'a pas envie de se quitter déjà.

Alors on va chercher un plus ancien que les anciens, Edouard Crozier, 91 ans. On le véhicule, on l'aide à marcher, on le fête, on n'oublie personne, on est content que tous soient là.

Ça peut être simple la vie, un dimanche de mai, à La Côte.



Depuis le 1^{er} mai ouverture continue de la boulangerie de «un dimanche à la campagne»

Horaires : 6 h 30 à 19 h non-stop

Fermeture : mardi après-midi et mercredi toute la journée.

YVAN DELANNOIS

2, rue du michard - Thurins

<p>TAXI THURINOIS 7117 Toutes distances Aéroport - Gares Médical - Services 20 Rue de la Folletière 69510 - THURINS 06.78.87.64.35</p>		<p>Maintenant, à votre service sur la commune de Thurins : Taxi Thurinois, ERIC LOMBARD, pour une conduite confortable, sur toutes vos destinations (médicales, professionnelles, vacances, services), tous les jours de la semaine, 24 h / 24, appelez au 06 78 87 64 35</p>
--	--	---

Vie de la commune (suite)

LES MAMANS DE L'ANNÉE À L'HONNEUR

Une grande partie des mamans de l'année (souvent accompagnées des papas) ont répondu à l'invitation de la Municipalité et de l'Association des Familles, avec leurs bébés, tous très sages.

Moment convivial, animé par Suzanne Marnas et ses chansons, au cours duquel nous avons pu faire plus ample connaissance.



Première photo de groupe pour ces jeunes Thurinois.



FÊTE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DU 22 JUIN 2007

L'équipe enseignante présente ce jour remercie chaleureusement tous les parents ayant participé à l'organisation de cette fête. Sans eux, rien ne peut se faire et il est impératif de garder cet investissement et ce dynamisme pour donner une cohésion à l'école. De même, nous remercions parents et enfants venus se mêler aux jeux et s'attarder à l'école avec hot dogs, salades, gâteaux.... Fête conviviale, agréable, les enfants étaient ravis et pour preuve, elle s'est prolongée assez tard dans la soirée.

Nous adressons à tous un grand merci !

L'équipe enseignante

LA FÊTE DES HAMEAUX DU QUARTIER NORD-OUEST DE THURINS

Le Narbonnet, le Peyne, les Granges, le Verdan, la Picolette...

Tous les habitants de ces hameaux étaient conviés le 1^{er} juillet 2007 pour la fête du quartier. Comme ils le font depuis huit ans, ils se sont retrouvés pour une journée de détente entre voisins, entre amis.

Apéro, paëlla, pétanque, festivités..., ce fut une journée bien arrosée.



De gauche à droite : Hélène Balmont, Ingrid Jamet Bourgade, Hélène Simon et Christophe Gros.

FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

Cette année, 42 écoliers (écoles publique et privée réunies) terminent leur CM2 et s'apprêtent à entrer au collège.

Ils étaient presque tous là, avec leurs familles, pour la traditionnelle rencontre au cours de laquelle Monsieur le Maire leur remet un dictionnaire offert par la Municipalité pour les accompagner dans leur vie de collégiens.

Moment convivial qui avait cette année un caractère particulier puisque quatre figures familières aux écoliers ne seront plus là à la prochaine rentrée.

- M^{me} Hélène Balmont, directrice de l'école privée, prend sa retraite.
- M^{me} Ingrid Jamet-Bourgade, directrice de l'école primaire publique prend un poste de direction à Givors.
- M^{me} Hélène Simon part pour Vaugneray et M. Christophe Gros pour Oullins.

Monsieur le Maire les a tous chaleureusement remerciés pour leur implication et pour le travail accompli auprès des enfants pendant toutes ces années d'enseignement à Thurins et a tenu à souligner les excellentes relations qui existent entre les écoles et la municipalité.

Nous souhaitons une très bonne retraite à M^{me} Balmont et, à ceux qui continuent, une bonne installation dans leur nouveau poste et beaucoup de satisfactions dans leurs nouvelles fonctions.





MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE
53, rue du 8 mai 1945 - 69510 Thurins
Tél. 04 78 48 99 60 - Fax : 04 78 81 76 36
E-mail : mjc.thurins@wanadoo.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA M.J.C. DU 21 AVRIL 2007

Une assemblée générale est l'occasion, pour une association, de présenter son bilan moral et financier et de soumettre au vote les orientations de l'année suivante.

Si le bilan financier et moral est positif, les membres du Conseil d'Administration qui finissent pour la majorité leur mandat auraient souhaité un renouvellement des membres. Cela n'a pas été le cas. C'est pourquoi, ils se sont représentés, avec une contrainte pour certains de quitter le Conseil d'Administration d'ici la fin de l'année pour cause de déménagement ou de changement professionnel. Il nous faudra par conséquent trouver à consolider le Conseil d'Administration dès la rentrée de septembre 2007.

C'est pourquoi lors de l'Assemblée générale, la décision a été prise que chaque activité soit représentée au Conseil d'Administration afin d'avoir une réelle participation des adhérents aux décisions de la vie de la M.J.C.

Composition du CA :

Président Jean-Pierre RIGAUD
Trésorier Philippe PREVOST
Secrétaire Bruno DELORME
Membres Nathalie ATTYHAS, Bernard GROS,
Yvan PERDRIX.



BILAN RANDONNÉE DES 9 CLOCHERS 2007



La randonnée 2007 fut une bonne cuvée avec 1675 participants !
80 bénévoles de tous âges (de 5 à 70 ans !)

10 000 € de recettes mais plus de 5 000 € de dépenses aussi !

C'est également plus de 1000 heures de travail, alors chaque coup de main est le bienvenu.

Ce sont 7 relais, chaque année très appréciés pour leur convivialité, la qualité (grâce aux producteurs locaux) et la quantité de nourriture.

Lors de l'apéritif de remerciement, la majorité des bénévoles étaient présents, heureux de se retrouver ensemble pour partager le bonheur d'avoir encore une fois participé à une belle aventure humaine !

Merci à Jean Novel, « créateur » de la randonnée, à sa femme et à ceux qui l'ont accompagné jusqu'à aujourd'hui ; merci à Claude Vindry d'avoir coordonné cet événement ; merci à Michèle Thomas pour ses bons conseils ; merci à tous ceux qu'on ne peut pas citer mais sans lesquels rien ne serait possible, et merci à tous ceux qui ont donné un « petit coup de main » fort utile et grandement apprécié.



FÊTE DE FIN D'ANNÉE



Ça y est c'est fini, les activités ont fermé leur porte, mais ce fut sur une note gaie et conviviale que chacun s'est dit au revoir le temps de la pause estivale.

Petit spectacle pour les uns, goûter pour les autres, souvent les deux. Ces «au revoir» ont été l'occasion de se dire combien on s'était apprécié. Les cadeaux reçus par Anne-Marie de la poterie (par exemple) en sont la démonstration, tout comme la présence importante des parents au spectacle de modern'jazz avec Catherine Villard ou en Kid éveil avec Maud Breul !

C'est avec un grand plaisir que nous retrouverons nos techniciens d'activité à la rentrée pour le plus grand bonheur de tous ... alors revenez encore plus nombreux.

DE L'ARGENTIQUE AU NUMÉRIQUE...

A l'heure du numérique, il est bon de connaître les joies de la photo argentique et ses techniques en noir et blanc ou en couleur.

Nous vous proposons une nouvelle activité à la M.J.C. Vous apprendrez les techniques de prise de vue, la composition d'images, le développement des films, le tirage sur papier ; vous apprendrez à bien connaître votre appareil photo personnel. Vous pourrez agrandir et éventuellement exposer vos images...

A l'activité vous apporterez votre matériel et quelques vues réalisées.

Cette activité sera proposée en soirée dans la semaine.

Venez vous inscrire au Forum des Associations le **samedi 1^{er} septembre**, salle Saint Martin.



Photo : Daniel Pollet

MARCHÉ DE L'ARTISANAT 2007



Cette année, le marché de l'artisanat, organisé par l'association des parents d'élèves des écoles publiques de Thurins, aura lieu le :

dimanche 14 octobre 2007 de 9 h 30 à 18 h 00
à la salle Saint Martin.

Depuis trois ans, ce marché est devenu le rendez-vous incontournable des amateurs d'art, et d'artisanat, tant par la diversité, la qualité, mais surtout par l'originalité des productions exposées.

Alors, si vous souhaitez préparer vos emplettes pour Noël, ou simplement flâner en famille au milieu d'une profusion de formes, et de couleurs, reprenez bien cette date, et nous serons heureux de vous accueillir.

L'entrée est toujours gratuite à tous les visiteurs, avec une buvette, et une restauration sur place, ainsi qu'une aire de jeux pour les enfants.

Pour les inscriptions des exposants, se renseigner en mairie.

A bientôt.



Vie associative (suite)



La Maison de la Musique
2 place Dugas - 69510 Thurins

LA MAISON DE LA MUSIQUE

Les auditions du mois de juin ont clôturé la fin des cours de musique. Si ce n'est pas un examen de passage, c'est quand même une épreuve de jouer un morceau en individuel devant un public, et avec le stress, l'épreuve peut sembler redoutable pour certains. Mais tout s'est bien déroulé. Les parents et le Bureau ont pu apprécier le travail et l'évolution des élèves.

Nous félicitons tous les élèves.



Nous vous rappelons les diverses activités proposées par l'association : Jardin d'Eveil à partir de 3 ans, formation musicale, cours d'instruments : guitare, guitare électrique, basse, flûte traversière, clarinette, violon, piano, synthétiseur, batterie, orchestre junior, classe d'ensemble, atelier de percussion ...et, à la demande, saxophone, trompette, MAO, ... Pour faire suite à la demande de Thurinois, la Maison de la Musique prévoit la création d'une chorale d'adultes dont le répertoire serait plutôt jazz, variétés....

Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître auprès des membres du Bureau. Cette chorale ne pourra exister qu'avec un nombre minimum d'inscrits.

Il en est de même pour la création d'une chorale d'enfants. Des demandes sont faites mais il faut un minimum d'adhérents pour qu'elle puisse exister.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Irène Breyse, présidente 06 07 31 09 64
Jean-Luc Kramp, trésorier 04 78 81 73 15
Chantal Kramp, secrétaire 04 78 81 73 15
musique.thurins@free.fr



Pour la rentrée prochaine, retenez dès à présent les dates suivantes :

INSCRIPTIONS - Mardi 28 août 2007 de 16 h 45 à 17 h 30
dans les locaux de la Maison de la Musique (au 1^{er} étage de l'Ecole Publique Primaire),
Samedi 1^{er} septembre au Forum des Associations
ASSEMBLEE GENERALE : samedi 17 novembre 2007 à 10 h 30



F.N.A.C.A. - COMITÉ DE THURINS RONTALON

74 participants à la sortie annuelle du comité FNACA de Thurins-Rontalon le mardi 15 mai.

Tôt le matin, départ de Thurins en direction de la Haute-Savoie pour une visite guidée au plateau des Glières, haut-lieu de la Résistance. Accès sur ce site grandiose par une magnifique route en lacets.

Retour dans la vallée pour le déjeuner à la Roche-sur-Foron, puis visite de cette cité médiévale, visite un peu «humide»... mais le moral et la bonne ambiance de groupe étaient présents.

Retour en chansons à Thurins.

Rendez-vous pour la sortie 2008.

ENCORE UNE SAISON BIEN REMPLIE POUR LES BLEUETS

Comme chaque année, les Bleuets ont eu en charge l'organisation de la première partie de la Coupe Départementale de la Fédération Sportive et Culturelle de France (F.S.C.F.). C'est donc le week-end des 10 et 11 mars que 518 gymnastes de 28 clubs ont investi la salle des sports de Thurins. Les 3 catégories Excellence, Promotion et Honneur sont passées tour à tour devant plus de 100 juges venus noter leurs prestations.

A l'issue de ce week-end, les Bleuets ont reçu les félicitations des responsables de la FSCF pour l'organisation.

Mais ce n'est qu'après le week-end du 24 et 25 mars (2^e partie de la coupe) que les résultats ont été prononcés. En catégorie Honneur :

Classement	Equipe	Individuel	Général
POUSSINES	2 ^e	3 ^e Léa-Rose Gonzales	1 ^{ère} au classement général Honneur
JEUNESSES	4 ^e	1^{er} degré 1 ^{ère} Ex-æquo : Laurine Clavel et Emilie Coiret 4 ^e Laura Canelle 2^e degré 5 ^e Annaëlle Thollet 4^e degré 2 ^e Cyrielle Marly	
AINEES	4 ^e	3 ^e Céline Richard	

Le samedi 21 avril, ce sont les mini-poussines et poussines qui ont fait leur entrée en piste à Thurins pour le mini-concours interne. C'est ainsi l'occasion pour les mini-poussines de découvrir les premières sensations d'une compétition et pour les poussines de se préparer au concours annuel de Villefranche. Les résultats étaient les suivants :

Sections	1 ^{ère}	2 ^e	3 ^e
Mini-Poussines (nées en 2001)	Maud Esparcieux	Maëlis Delorme	Vérane Charvolin
Poussines 1 (nées en 2000)	Adélie Pracca	Ex-æquo : Camille Marjollet Léa Vindry	
Poussines 2 (nées en 1999)	Léa Gueffier	Léana Carneiro	Léa Chazottier
Poussines 3 (nées en 1998)	Chloé Perrache	Marie Agenon	Floriane Fahy
Poussines 4 (nées en 1997)	Léa-Rose Gonzales	Mélody Biancale	Floriane Thollet



C'est donc le dimanche 13 mai que les poussines ont participé au concours départemental à Villefranche. Une fois encore les bons résultats ont rendu euphoriques nos Bleuets pour le retour en car vers Thurins. En effet, en catégorie E, nos poussines sont arrivées 1^{ères} sur 10 équipes et en catégorie B, 2^e sur 4 équipes.

La saison s'est terminée par le concours départemental Jeunesses et Aînées le week-end des 9 et 10 juin à Villefranche. Et c'est une égalité parfaite pour nos 2 sections puisque les Jeunesses tout comme les aînées se sont vues occuper la 3^e place du podium dans leur catégorie respective.

Toutes nos félicitations à ces 90 gymnastes qui une fois encore ont su nous faire vibrer !

Du côté des festivités, le loto et le vide grenier ont eu eux aussi leur part de succès.

Ce n'est que le 23 juin que le cru 2006-2007 s'achèvera avec la fête des Bleuets. Au programme, démonstrations et danses de toutes les sections présentes aux Bleuets, soit de nos bout'choux jusqu'aux adultes, avec bien sûr le tirage de la tombola qui viendra clore cet après-midi de fête.

Saison 2007 - 2008

Comme chaque année, nous serons présents au Forum des Associations (1^{er} septembre à la salle Saint Martin) et continuerons les inscriptions, commencées le jour de la fête du 23 juin, en fonction des places disponibles.

Des dossiers d'inscription peuvent également être retirés auprès de **Christiane Salamand** que vous pouvez contacter pour tous renseignements supplémentaires au **04 78 48 96 29**.

Toute inscription n'est validée et définitive que lorsque le dossier est complet.

DOCUMENTS À FOURNIR POUR TOUTE INSCRIPTION :

- Fiche de renseignements remplie
- Chèque de cotisation (encaissé à la rentrée)
- 1 photo pour la section «gymnastique aux agrès»

Cours proposés

- **Baby gym** pour les enfants nés en 2003 et 2004 (cours dirigé par un entraîneur spécialisé en psychomotricité)
- **Gymnastique** aux agrès toutes catégories
- **Fitness** (renforcement musculaire, step / aérobic)

Et une nouveauté cette année : **gym chinoise**.

Des dépliants avec descriptifs, horaires et tarifs de tous ces cours sont à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Vie associative (suite)



Suite à l'assemblée générale du vendredi 20 avril 2007 à la mairie et à la réunion du Conseil d'Administration du mercredi 23 mai, la composition du Bureau pour l'année 2007 est la suivante :

SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES :

- Président : Jean Marc VIRICEL
- Vice Président : Paul RICHARD
- Trésorière : Claudette GAUDIN
- Trésorière adjointe : Dominique CHANTRE
- Responsable prise en charge : Nicole CLARON
- Responsable travail : Marie Jo MORILLON

SERVICE D'AIDE AUX PERSONNES AGEES ET PERSONNES HANDICAPEES :

- Président : Jean Marc VIRICEL
- Vice Président : Paul RICHARD
- Trésorier : André FAYOLLE
- Secrétaire : Marie Dominique BONJOUR
- Responsables prise en charge : Nadine FAYOLLE
Marguerite RICHARD
- Responsables travail : Christiane BALMONT
Monique DUMORTIER
Françoise CHAPON
- Responsables télégestion : Marie Jo BALMONT
Dominique COURBIERE
- Autres membres : Marie-Louise CLAVEL, Chantal ACCAREL

Cette année une de nos salariées a pris sa retraite : il s'agit de M^{me} Janine VILLARD qui a travaillé durant 24 ans auprès des personnes âgées de la commune. Nous la remercions pour sa conscience professionnelle, sa discrétion et sa disponibilité.

Nous lui souhaitons une longue et paisible retraite auprès de sa famille.



ECLAIREURS ECLAIREUSES DE FRANCE

Le groupe «Nicolas Benoit» de Thurins organise dans la continuité du projet d'année, un camp d'été pour les «lou», les «éclé» et les aînés. Les «lou» et les «éclé» sont déjà en Bretagne (Lorient)

Les 6-11 ans sont partis pour 12 jours
Les 11-14 ans sont partis pour 16 jours

C'est en Ardèche que le camp des 15-18 ans se déroule.

Ces camps ont été proposés aux enfants du groupe «**Nicolas Benoit**» de Thurins, mais également à chaque enfant de 6 à 18 ans, désireux de vivre un **scoutisme laïque** en pleine nature écologique.

Ces camps ont pour priorité de valoriser

- La vie en collectivité, respect, entraide...
- Dormir sous la tente
- Se surprendre dans des prises de décisions et de responsabilités ponctuelles à effectuer journallement
- Découvrir et redécouvrir ses côtés créatifs à travers des activités variées : travailler le bois, cuisine, faire des confitures, du pain... activités manuelles.
- Loisirs éducatifs : randonnées, bivouac, exploration, grands jeux, théâtre, veillées à thème ...
- La joie de vivre, la bonne humeur.

Nous leur souhaitons de belles aventures.

Les inscriptions et les réinscriptions pour l'année 07-08 ont commencé. Nous ouvrons le groupe d'enfants un peu plus largement. L'effectif pourra aller jusqu'à 55 enfants. Nous serons de nouveau présents au Forum des associations le samedi 1^{er} septembre.

En fonction des places disponibles, chaque nouvel enfant pourra sans engagement, passer le dimanche 23 septembre avec nous.

Organisation

Un regroupement par mois est prévu.

C'est le dimanche de 11 à 17 heures que les activités ont lieu, à la maison des jeunes de Thurins avec son pique-nique
Nous vous attendons nombreux.

L'Equipe des éclaireurs

Téléphone pour renseignements et inscriptions

Laurence Pardon **04 78 81 94 56**
Jérôme Lacoste **04 78 81 91 13**

REPAS DE PRINTEMPS, ORGANISÉ PAR L'ABAPA



Si le soleil n'était pas au rendez-vous ce jeudi 31 mai, la joie et la bonne humeur étaient bien là dans la serre de Monique et Marius Dumortier, route du barrage.

Nous n'avons pu circuler dans les belles allées moquetées de gazon, au milieu des massifs fleuris, mais le décor était fabuleux.

Les vingt et un convives, dont quatre hommes, cette année, ainsi que les bénévoles ont pris le repas dans la convivialité habituelle.

Pierre Confort, qui fait des recherches sur notre patrimoine communal, et participe souvent aux expositions en mairie en les étoffant de ses documents, était présent avec des albums de photos au grand plaisir des participants.

Les anciennes photos, c'est toujours un peu magique...

Un certain nombre de jeux étaient à disposition, ceux-là même que les bénévoles de l'ABAPA font circuler le 1er et 3^e vendredi de chaque mois, et ce jusqu'à fin juin dans les locaux du club de l'âge d'or.

Il semble que tous et toutes soient prêts à renouveler la journée l'an prochain, mais nous penserons à "commander le soleil".

L'équipe de l'ABAPA



ATELIER ÉQUILIBRE

A la demande des participants de l'atelier équilibre de l'an dernier, un cours sera reconduit à l'automne dans la salle des mariages à la mairie.

Dans le cadre de la prévention des chutes, la CRAM de Lyon subventionne 20 séances d'exercices pour chaque personne.

Si vous souhaitez commencer cette année, vous pouvez profiter des mêmes conditions (15 euros les 20 séances). Il est important de se faire connaître, un cours ne peut démarrer qu'avec un certain nombre de participants.

Les cours sont assurés par l'association SIEL BLEU.

Pour de plus amples renseignements ou pour s'inscrire, contacter M.H. Ratton au 04 78 48 93 50.

THURINS THÉÂTRE

Au Paradis, c'est l'enfer !

Comment, vous n'êtes pas encore venus nous voir ?!...

Vous avez jusqu'au 27 juillet – dernier délai – pour connaître le dénouement du drame qui se déroule au «PARADIS» entre LULU et JOJO.

Dates du spectacle sur juillet :

6 - 7 - 20 - 21 - 27 à 20 h

Réservations jusqu'au 22 juillet, chaque samedi et dimanche, de 10 h à 12 h, sur la place de la fontaine.



Vie associative (suite)

UNE SAISON RÉUSSIE POUR LE JUDO CLUB DE THURINS

Avec 18 combattants en lice lors de la Coupe de France 2007, les 7 et 8 avril à Narbonne, le Judo Club de Thurins a réalisé une excellente prestation en finissant 2^e club derrière Marseille et devant Ménival (Lyon). 12 des 18 combattants se sont placés sur les différents podiums et permettent au Club de finir 3^e en benjamins, 3^e en minimes, et 1^{er} club en cadets (6 podiums sur 6 combattants) :

CADETS

- JASSERAND Mégane - 57 kg - Triple championne 2005-2006-2007
- BONJOUR Virginie - 63 kg - Vice-championne
- BORDEL Marion - 57 kg - Médaille de bronze
- COUCHOUX Aymeric - 66 kg - Médaille de bronze
- FAURE Thibault - 73 kg - Vice-champion
- MARTINEZ Yohan - 50 kg - Vice-champion

MINIMES

- TISSOT Jason - 50 kg - Vice-champion
- PAVOUX Corentin - 42 kg - Vice-champion
- ROFFAT Alister - 60 kg - Médaille de bronze

BENJAMINS

- PUYO Thomas - 48 kg - Vice-champion
- COLLOMB Léonard - 38 kg - Médaille de bronze
- PIGNON Margot - 48 kg - Vice-championne
- ARLAUD Romain - 34 kg - Médaille de bronze

A cela se rajoutent de bons résultats en UFOLEP avec 5 podiums en Championnat du Rhône, dont 2 titres de champion en cadets (FAURE Thibault - 73 kg et MARTINEZ Yohan - 50 kg). Les autres places acquises sont les suivantes :

MINIMES

- MURE Maxence - 42 kg - Vice-champion du Rhône
- PAVOUX Corentin - 42 kg - Médaille de bronze

SENIORS

- CHAMEL Florian - 66 kg - Médaille de bronze (KYU)

Et pour finir l'année en beauté, Yohan MARTINEZ a conquis le titre de Vice-champion de France UFOLEP - 50 kg. Le bureau du Judo Club de Thurins souhaite remercier l'ensemble des judokas qui se sont engagés cette saison, ainsi que le professeur,

Marc Tranchand, qui leur communique l'envie de donner le meilleur d'eux-mêmes, individuellement, tout en maintenant l'appartenance à une équipe ; un esprit qui caractérise parfaitement le club et le Judo.

Reprise des cours à partir du 10 septembre 2007

Carte adhésion Judo Club Thurins :	5,00 €
Licence FFJDA :	30,00 €
Licence 1 UFOLEP enfant (1996 et +):	13,00 €
Licence 2 UFOLEP jeune (1990 -95):	15,00 €

Licence 3 UFOLEP adulte (1989 et -):	26,00 €
Cours principal :	1 h 00 98,00 €
	1 h 30 145,00 €
Cours complémentaires :	1 h 00 22,00 €
	1 h 30 32,00 €
Musculation (1 h 00)	18,00 €

Réduction sur le prix des cours pour les familles inscrivant plusieurs judokas :
2^e adhérent - 5 % ; 3^e adhérent - 10 % ;
4^e adhérent - 15 % ; ...



Cours de judo

Né en 2003	Lundi	L1	17 h 30 à 18 h 30				
Né en 2002	Lundi	L1	17 h 30 à 18 h 30	/	Mercredi	M1	16 h 30 à 17 h 30
Né en 2001	Mercredi	M1	16 h 30 à 17 h 30	/	Vendredi	V1	17 h 00 à 18 h 00
Né en 2000	Mercredi	M2	17 h 30 à 18 h 30	/	Vendredi	V1	17 h 00 à 18 h 00
Né en 1999	Mercredi	M2	17 h 30 à 18 h 30	/	Vendredi	V2	18 h 00 à 19 h 00
Né en 1998	Mercredi	M2	17 h 30 à 18 h 30	/	Vendredi	V2	18 h 00 à 19 h 00
Né en 1997	Lundi	L2	18 h 30 à 20 h 00	/	Vendredi	V3	19 h 00 à 20 h 00
Né en 1996	Lundi	L2	18 h 30 à 20 h 00	/	Vendredi	V3	19 h 00 à 20 h 00
Né en 1995	Lundi	L2	18 h 30 à 20 h 00	/	Vendredi	V3	19 h 00 à 20 h 00
Né en 1994	Lundi	L2	18 h 30 à 20 h 00	/	Vendredi	V3	19 h 00 à 20 h 00
Né en 1993	Vendredi	V4	20 h 00 à 21 h 30	/	Vendredi	V3	19 h 00 à 20 h 00
Né en 1992 et avant	Vendredi	V4	20 h 00 à 21 h 30				

PRÉPARATION MUSCULAIRE ET PHYSIQUE COMPÉTITION

Né de 1995 à 1992	Jeudi	J1	18 h 15 à 19 h 15
Né en 1991 et avant	Jeudi	J2	19 h 15 à 20 h 15

Cours de Jujitsu

Adultes (1991 et avant)	Lundi	L3	20 h 00 à 21 h 30
Adolescents (1994-92)	Mercredi	M4	19 h 30 à 20 h 30
Enfants (1998-95)	Mercredi	M3	18 h 30 à 19 h 30

Document à fournir impérativement au plus tard au 1^{er} cours

- Autorisation parentale signée
- Certificat médical d'aptitude à la pratique du judo avec la mention «en compétition»
- Licence FFJDA signée
- Le règlement complet (adhésion et cotisation)

Pour toute information, contactez Yvan Couëdel au 06 81 24 67 05

A.S. PÉTANQUE THURINOISE

Concours du samedi 21 avril au stade municipal

Temps superbe - 34 doublettes inscrites

FINALE :

Manfrei Tony et Rey Jean-Claude (Oullins) battent
Montagny Roger et Joly Pierre (Saint-Symphorien-sur-Coise)
par 13 à 3

But d'honneur

Les 16 joueurs qualifiés pour la phase finale du samedi 8
septembre 07 au stade municipal :

Accarel Christophe	Dumont Bruno
Bazin Sylvie	Lebrun Daniel
Bonjour Joseph	Pellegrin Jérôme
Bonnier Yves	Redon Pascal
Brochot Christian	Reynard Bertrand
Brochot Romain	Reynard Bob
Confort Bruno	Vincent Kevin
Couturier Hervé	Vincent Philippe

REMPLAÇANTS, SI FORAITS :

1^{er} Perrier G. / 2^e Vincent Y. / 3^e Iannico E. / 4^e Créatin G. /
5^e Jullien R.
(Prévenir les responsables S.V.P., si empêchement de participer)
Merci

Nocturne du vendredi 15 juin au stade municipal

(très perturbé par le mauvais temps)

FINALE :

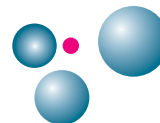
Cyril Valente et Geoffroy Faure / (Saint-Genis-Laval - Chaponost)
battent Nicolas Brochot et Jean-Noël Brochot (Chaponost)
par 13 à 12.

Prochains concours A.S.P.T.

Souvenir Claude Fenet le 14 juillet

Concours de la Vogue le 4 août.

AMICALE PÉTANQUE CLUB RONTALON



Section jeunes

Le 6 mai, à Brignais en tripléte dans la catégorie junior, Yannick et Kévin VINCENT, deux Thurinois associés à Eddy ROSIER (Vaugneray) ont remporté les championnats du Rhône.

Ce titre leur permet d'accéder au championnat de France les 18 et 19 août 2007 à Montluçon.

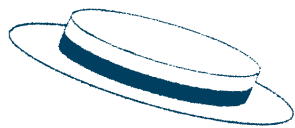
De plus, ils ont été sélectionnés pour représenter le Rhône au National de Valence le 10 juin.

Nous leur souhaitons bonne chance pour ces deux compétitions.

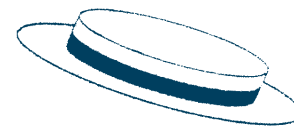
Pour un petit club comme Rontalon, ceci est une énorme récompense et une grande motivation pour tous les joueurs ainsi que toutes les personnes qui donnent régulièrement de leur temps pour les jeunes.



Vie associative (suite)



**LES CONSCRITS 1989
ORGANISENT UN BAL LE 15 SEPTEMBRE
À LA SALLE ST MARTIN**



Entrées sur invitations. Pour plus d'informations, contacter Laëtitia Delorme (06 66 16 50 12)

GROUPE DE RECHERCHE SUR L'HISTOIRE ET LE PATRIMOINE DE THURINS

• *Les maires de Thurins, de 1789 à aujourd'hui*

Les résultats des recherches effectuées ont été rassemblés dans un document de base, à améliorer et à compléter peu à peu avec l'aide de tous.

Ce fascicule est à votre disposition pour consultation à la médiathèque. Tous documents, photos, articles de journaux... permettant de le compléter seront reçus avec joie par le groupe (et restitués rapidement) Toute erreur que vous y relèveriez (autre que les fautes d'orthographe) est à signaler à Anny Meignier (04 78 48 95 40).

• *Les photos de groupes*

Nous les retrouvons toujours avec autant de plaisir !

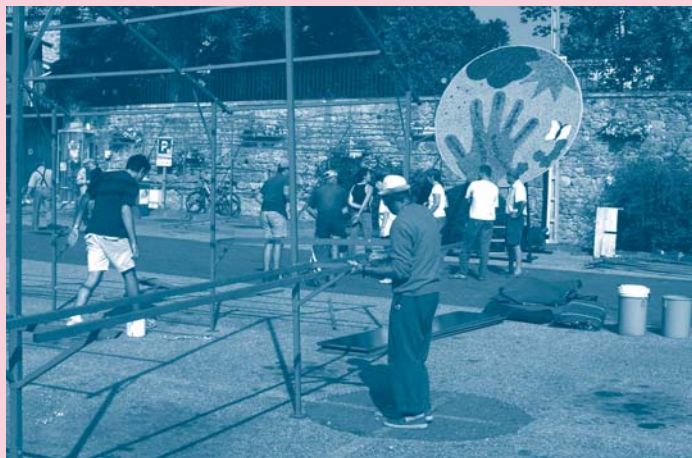
Les personnes possédant des photos de groupe (écoles, classes, associations...) sont invitées à contacter Pierre Confort (04 78 48 93 87) Pour un moment de partage, nous vous proposons celle-ci, regroupant des enfants nés entre 1945 et 1949. Les reconnaissez-vous ? (*réponses dans le prochain n° du bulletin municipal*).



nés de 1945 à 1948

COMITÉ DE LA JOURNÉE DU FRUIT

C'est avec toujours beaucoup d'enthousiasme que nous entrons dans la préparation de la Journée du Fruit. Certains groupes se sont déjà mis au travail, le thème des jouets anciens semble porteur d'idées originales.



La réussite de notre fête 2006 nous permet d'aborder plus sereinement celle de cette année mais ce succès doit aussi être celui de toute la communauté thurinoise et c'est dans cet esprit que nous avons invité chacune des associations thurinoises à nous faire connaître leur(s) projet(s) en vue d'une dotation éventuelle.

«...Nous vous proposons de nous faire connaître les projets pour lesquels nous pourrions éventuellement vous aider. Nous adresser sous la forme qui vous paraît la plus adaptée, une description de votre projet, son intérêt pour votre association et pour le plus grand nombre, son coût, et éventuellement, les partenaires associés.

Nous retiendrons prioritairement les projets selon les critères suivants :

- respect de «l'Esprit» de la Journée du Fruit (participation du plus grand nombre, identité thurinoise, ...),
- caractère collectif,
- réalisation concrète, etc.

Compte tenu de nos ressources, certains projets ne pourraient être financés que partiellement.

*Vos projets doivent nous être parvenus **avant le 31 juillet 2007**. Ils seront sélectionnés par une commission puis soumis au Conseil d'Administration de la Journée du Fruit.*

Une réponse vous sera alors donnée avant le 15 septembre 2007».

(extrait du courrier adressé par Marie-Caroline Garcin, présidente, aux présidents des associations thurinoises)



La Journée du Fruit connaît une notoriété grandissante, nos équipes ont besoin de s'étoffer, de se renouveler parfois. En fonction de vos goûts, de vos envies, de votre potentiel artistique ou manuel ou tout simplement de votre bonne volonté, rejoignez une de nos équipes qui sera heureuse de vous accueillir. Beaucoup de nouveaux arrivants ont ainsi pu tisser des liens d'amitié et nous faire partager leurs talents. N'hésitez pas à contacter l'un de nos responsables :

- **Exposition** : Philippe BRUN : 04 78 81 71 58
- **Défilé** : Claudie PETIT : 04 78 81 74 43
- **Animations** : Pierre SARZIER : 04 78 48 93 89
- **Buvettes** : Bernard CLARON : 04 78 48 21 86
- **Tombola et décoration du village** :
Hélène COURBIÈRE : 04 78 48 94 32
- **Vente de fruits** : Philippe Chantre : 04 78 81 76 31,
Stéphane Narbonnet : 04 78 81 96 26,
Dominique VERICEL : 04 78 48 96 96
- **Assiettes gourmandes** : Pierre-Yves BOUCHUT : 04 78 19 12 05,
Nicole CLARON : 04 78 48 21 86
- **Gaufres** : André CLARON : 04 78 48 93 51
- **Repas** : Eric GUILLON : 04 78 81 74 12,
François CLAVEL : 04 78 48 97 21
- **Potée** : François Clavel : 04 78 48 97 21
- **Sorbets** : Marie-Hélène RATTON : 04 78 48 93 50
- **Pâtisserie** : Marius DUTTER : 04 78 81 95 46
- **Confitures** : Monique DUMORTIER : 04 78 81 91 30
- **Montage-Démontage** : Gilbert CLAVEL : 04 78 48 92 25
- **Tri sélectif-Déchets** : Gisèle ALALA : 04 78 48 94 06

Claudie Petit et Hélène Courbière



Vie associative (suite)

CLUB DE L'AGE D'OR



Au dessert M.T. Poix, présidente, a retracé la vie du Club depuis sa création et souligné le dynamisme et le plaisir que les anciens ont ressenti dès les premières années : à cette époque il n'y avait aucune structure pour la rencontre et la détente des plus âgés.

En quelques phrases, elle a décrit l'évolution au fil des années, sorties diverses, pétanque, tarot, découverte chaque année en septembre d'une région de France, contacts avec les communes voisines, mais surtout l'Age d'Or se veut un espace d'écoute, d'amitié, de bonne humeur, au service de tous les retraités.

Après les interventions de M. le Maire et de M. Bunard, le repas se terminait avec les feux d'artifice du gâteau, suivi du spectacle présenté par Lucien Belly, ou de la pétanque, selon les goûts de chacun.

Ce fut une très belle journée pleine de joie et d'espoir dans l'avenir !

Les adhérents et amis présents ont apprécié l'organisation efficace et l'attention discrète de tous les membres du bureau.

Merci à tous

M.T.P.

Le jeudi 10 mai, dans une salle Saint Martin, joliment décorée aux couleurs du club (avec la complicité de jeunes retraités, non adhérents) un repas de fête, servi par la maison Paulet, attendait 135 convives pour marquer les 30 ans du club de l'Age d'Or.

La présence de Roger Vivert, maire de la commune, de M. A. Bunard, président de la F.D.A.R.R., de M. Vincent, délégué de secteur, ainsi que Mesdames Meignier et Jasserand, soulignait l'intérêt porté aux retraités.

Le CA avait tenu à mettre à l'honneur les «doyens» Joannès Jasserand et Marguerite Claron ainsi que les «aînées» qui ont beaucoup œuvré au sein du Club.



État civil



Naissances

04.04.07 Thomas Alexis François Aulagnier
07.04.07 Marion Anna Marie Chantre
23.04.07 Kays Azizi
28.04.07 Lenny Materne
24.05.07 Morgan Benjamin Delorme
25.05.07 Athénaïs Blanc
26.05.07 Lise Marnas



Mariages

05.05.07 Sylvie Roy & Stéphane Félix Dumas
26.05.07 Céline Dupin & Axel Brice Bonvini

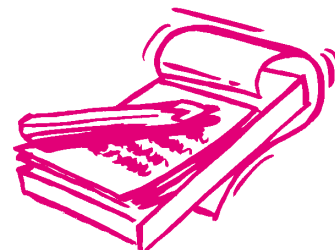


Décès

16.04.07 Jean Claude Félix Noye
31.05.07 Jean Martin Guillaume (Hors commune)
16.06.07 Jeannine Henriette Mazoyer épouse Fayolle

Vous avez la parole...

Les articles publiés dans cette rubrique sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en rien la municipalité.



Vous avez la parole. Profitez-en, exprimez-vous !
Nous vous rappelons que cet espace vous est réservé.

La Journée du Fruit recherche un hangar fermé (ou une place dans un hangar) pour stocker la remorque portant les structures des stands. Cette remorque ne sort qu'au moment de la fête.

Pour toute proposition, appeler Marie-Caroline Garcin (04 78 81 76 31) ou Claudie Petit (04 78 81 74 43).

Calendrier des manifestations

Juillet

- Dimanche 1^{er}Les Bleuets : tournois fédéraux à Limoges
Kermesse de l'école privée à la salle Saint Martin
- Vendredi 6 et
Samedi 7Thurins Théâtre : spectacle en plein air à 20 h «Un crime au paradis»
«Contes d'un soir d'Eté» à la Mairie à 20 h
- Samedi 13Bal des pompiers et feu d'artifice
- Dimanche 14Concours de pétanque «Souvenir Claude Fenet» à 15 h 30 au stade
- Mercredi 18Pique-nique du Club de l'âge d'Or à Yzeron (ouvert à tous)
- Samedi 20 et
dimanche 21Thurins Théâtre : spectacle en plein air à 20 h «Un crime au paradis»
- Vendredi 27Thurins Théâtre : spectacle en plein air à 20 h «Un crime au paradis»

Août

- Samedi 4Concours de pétanque de la vogue à 13 h 30, au stade
- Dimanche 26Journée familiale F.N.A.C.A. à la salle Saint Martin

Septembre

- Samedi 1^{er}Forum des associations, de 9 h à 14 h, salle Saint Martin
- Samedi 8Phase finale But d'honneur à 13 h 30, au stade
- Dimanche 9Journée du Fruit
- Samedi 15Pétanque du Théâtre à 14 h, au stade, (2 concours : un «jeunesses» et un «adultes»)
- Samedi 15Bal des conscrits (1989), salle St-Martin

Octobre

- Samedi 6Loto des Bleuets à 19 h, à la salle Saint Martin
- Vendredi 12Assemblée Générale de l'A.P.E.L. et de l'O.G.E.C. à 20 h 30, à la Mairie
- Dimanche 14Marché de l'artisanat de 9 h à 18 h, à la salle Saint Martin
- Samedi 20Choucroute du Foot à 20 h, à la Salle Saint Martin
- Dimanche 28Concours de belote du Club de l'Age d'Or à 14 h, à la salle Saint Martin



Photo de M^{me} Sylvie OLLON, photographe à Saint-Laurent de Chamousset (06 82 35 31 94) qui a réalisé les photos de la journée.
Avec nos remerciements pour sa participation gracieuse.